



À Saint-Éloy-les-Mines, le 4 avril 2018

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2018

Présents :

Karine BOURNAT GONZALEZ (Neuf-Eglise) ; Christian BREYNE (Vergheas) ; François BRUNET (Saint Maurice près de Pionsat) ; Jean-Claude CAZEAU (LA Cellette) ; Gilles CHAMPOMIER (Servant) ; Guy CHARTOIRE (Durmignat) ; Daniel CLUZEL (Gouttieres) ; Jacqueline DUBOISSET (Saint-Eloy-les-Mines) ; Henri DUBREUIL (Saint-Gervais-d'Auvergne) ; Annelise DURON (Le Quartier) ; Bernard FAVIER (Saint-Priest-des-Champs) ; Florence FUENTES (Saint-Gervais-d'Auvergne) ; Jean-Claude GAILLARD (Saint-Gervais-d'Auvergne) ; Marc GIDEL (Espinasse) ; Michel GIRARD (Saint-Gervais-d'Auvergne) ; Gilles GOUYON (Saint-Priest-des-Champs) ; Christian JOUHET (Saint-Eloy-les-Mines) ; Jocelyne LELONG (Sauret-Besserve) ; Claire LEMPEREUR (Montaigut-en-Combraille) ; Annie MANSAT (Montaigut-en-Combraille) ; Daniel MAZUEL (Menat) ; Christiane MOUGEL (Pionsat) ; Roger OLLIER (Buxières-sous-Montaigut) ; Laurence ORIOL (Roche d'Agoux) ; Bernard PENY (Pionsat) ; René POUMEROL (Saint-Julien la Geneste) ; Viviane RAVET (Saint-Hilaire de Pionsat) ; Michel RIEU (Ayat-sur-Sioule) ; Alain ROBERT (Saint-Eloy-les-Mines) ; Jean-Marc SAUTERAU (Montaigut-en-Combraille) ; Jacques THOMAS (Sainte-Christine) ; André VERGE (Biollet) ; André VERNADAT (Moureuille).

Absents ayant donné procuration :

Christopher DEMBIK (Saint-Eloy-les-Mines) procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Bernard DUVERGER (Teilhé) procuration à François BRUNET ; Michelle POMPILI (Saint-Eloy-les-Mines) procuration à Christian JOUHET *arrivée à 18 h 10* ; Marie-Thérèse SIKORA (Saint-Eloy-les-Mines) procuration à Alain ROBERT.

Excusés remplacés par le suppléant :

Sylvain DURIN (Servant).

Excusés :

Marc BEAUMONT (Virlet) ; Eva BERNARD (Saint-Eloy-les-Mines) ; François BLANCHON (Charensat) *arrivé à 17 h 39* ; Serge BODEAU (Ars-les-Favets) ; Michelle BOUSCAVÉRT (Saint-Eloy-les-Mines) ; Claude DEQUAIRE (Saint-Eloy-les-Mines) ; Claude DUBOSCLARD (Bussières près Pionsat) ; Laurent DUMAS (Saint-Maigner) *arrivé à 17 h 30* ; Jérôme GAUMET (Pionsat) *arrivé à 16 h 25* ; Huguette GUERLING (Saint-Eloy-les-Mines) ; Nicole MAGNIER (La Crouzille) *arrivée à 17 h 15* ; Jean MICHEL (Lapeyrouse) *arrivé à 16 h 25* ; Pierre MONTEIL (Saint-Eloy-les-Mines) ; Odette PEYRARD (Château-sur-Cher) ; Pierrette RAY (Youx) ; Didier SAVY (Youx).

Secrétaire : Mme Bournat Gonzalez Karine

Le Président s'excuse pour la modification d'horaire du conseil. Le Bureau ayant duré 4 h la semaine dernière, il a donc été décidé d'avancer l'heure du conseil de ce jour.

Le Président, François BRUNET ouvre la séance en procédant à l'appel nominal.

Approbation du compte-rendu du conseil du 13 mars 2018

Le Président met aux voix le compte-rendu.

Adopté à l'unanimité (2 abstentions Mme Mansat et Mme Lelong)

Application de l'article L 5211-10 du CGCT – décisions du
Président

Le Président donne connaissance au conseil communautaire des décisions qu'il a été appelé à prendre depuis la réunion du conseil communautaire du 13 mars 2018.

Elles concernent des avenants pour le chantier du centre de loisirs « La Clé des Champs » de Lapeyrouse.

La commission de sécurité est passée fin mars. Les nouveaux locaux ouvriront leurs portes dès réception de l'avis de la préfecture.

01 – Débat d'orientation budgétaire 2018

Le Président rappelle qu'un débat sur les orientations du budget de l'exercice doit intervenir au sein du conseil communautaire dans les deux mois précédents l'examen du budget.

La tenue du débat est une obligation pour la Communauté de Communes du Pays de St Eloy qui compte une commune de plus de 3 500 habitants.

Il précise que le document « débat d'orientation budgétaire 2018 » ci annexé présente le panorama du passé et les perspectives de l'avenir :

- Présentation des résultats 2017,
- Présentation du budget 2018 et des perspectives.

Le Président présente le contenu du document qui a été transmis aux élus.

Arrivée de MM Jérôme Gaumet et Jean Michel à 16 h 25

Mme Benoit explique qu'il y aura une petite modification entre les chiffres présentés dans le DOB et le vote du compte administratif du budget principal qui correspond à l'intégration des résultats du budget « Bus des Montagnes ».

Retours sur 2017 :

M. Guy Chartoire interpelle le Président sur les déficits des budgets Maison de Santé et ZA de Pionsat.

Le Président explique que le déficit d'investissement de 114 607.17 € du budget maison de santé dont il parle est celui de 2016 et qu'il a baissé en 2017, on est à 39 137 € toutes sections confondues.

Concernant la ZA de Pionsat, le Président précise que le prix de vente est inférieur au coût de revient et donc plus on vend de biens, plus on creuse le déficit.

Mme Benoit explique également que le jeu d'écritures de gestion des stocks intervient dans ce déficit de fonctionnement.

M. Jérôme Gaumet rappelle qu'il y a nécessité d'avoir des zones aménagées pour accueillir des entreprises car les procédures d'aménagement sont longues. Entre temps, les entreprises trouvent à s'installer ailleurs. Il prend l'exemple de l'entreprises Vacher, à l'initiative du projet de zone, qui au final a fait le choix d'une autre zone d'activité.

Quatre ventes sont en cours sur 2017/2018.

M. Jean Michel demande si des candidats se sont manifestés pour la ZA de Montaigut.

Mme Claire Lempereur répond qu'il y a eu une demande d'Intermarché. Il n'a pas été donné suite en raison de la présence d'un petit commerce à Montaigut et du fait qu'il existe suffisamment de grandes surfaces sur le territoire. Le maintien d'un équilibre sur le territoire semble nécessaire.

Points notables 2018 :

M. Guy Chartoire intervient sur l'investissement matériel concernant la saison culturelle de 43 000 €. On a déjà du matériel à St Eloy.

Le président informe que le matériel est pour partie hors d'usage et qu'il est envisagé d'acquérir du matériel itinérant qui pourrait être utilisé sur d'autres sites. Le reste à charge est d'environ de 15 000 € après déduction des subventions.

M. Alain Robert précise que la location du matériel reviendrait à 6 000 € par an.

M. Guy Chartoire interroge les vice-présidents sur la participation de 4 000 € au service de remplacement.

Monsieur Alain Robert explique que c'est une provision pour le service de remplacement en cas de coup dur. Ce n'est pas une subvention annuelle.

M. Marc Gidel dit que la communauté de communes n'a pas le droit d'intervenir en cas de coup dur. A l'origine de la création du service, il s'agissait d'une aide pour augmenter le nombre d'heures aux employés et de les fidéliser auprès du service.

La proposition qui sera faite sera une inscription « en réserve ».

Arrivée de Mme Nicole Magnier à 17 h 15

Mme Duron revient sur les difficultés de rentabilité du projet Via Ferrata. Elle est surprise de le retrouver dans les projets, car le projet avait été abandonné lors de la visite sur place de la commission économique.

M. Alain Robert explique que le projet n'a pas été développé par la commission économique car le projet relève de la commission tourisme. Il dit que ce sont des propositions, nous sommes en débat d'orientation et non des décisions.

Le Président rappelle que l'étude n'est pas terminée à ce jour. Il précise néanmoins que toutes les subventions sont obtenues.

Une suite sera donnée si on trouve un exploitant et en fonction des possibilités d'ouverture.

Arrivé de M Laurent Dumas à 17 h 30

Arrivé de M. François Blanchon à 17 h 39

M. Gaumet fait un point sur l'avancement du projet de territoire et une présentation des étapes à venir.

Le Président informe que les travaux d'extension de la médiathèque sont budgétés, les subventions sont obtenues. Les chiffrages sont en cours.

M. Alain Robert privilégie les travaux d'étanchéité et d'aménagement sur le bâtiment médiathèque avec la possibilité d'utiliser les locaux de La Vernade selon les disponibilités pour recevoir une antenne de la communauté de commune.

M. Jérôme Gaumet craint la disparition de la vocation économique de l'équipement si on commence à utiliser les locaux pour les propres besoins de la communauté de communes.

Madame Jocelyne Lelong dit que la commission enfance jeunesse se penchera sur les coûts par enfant des différentes structures du territoire et leurs activités.

Elle est consciente que c'est un gros budget. De plus, c'est une activité déficitaire.

M. Bernard Favier détaille les subventions versées par la communauté de communes aux différents budgets du CIAS. Celle concernant le foyer logement sera peut-être revue à la baisse si l'étude envisagée pour son activité future n'est pas maintenue.

Arrivée de Mme Michelle Pompili à 18 h 15

Le Président présente les évolutions du personnel et le détail des modifications intervenues.

Concernant les grandes lignes du budget, Mme Viviane Ravet constate une augmentation du chapitre 065 de 120 %.

Mme Marty explique que cela provient de la TEOM qui est étendue à l'ensemble du territoire pour 2018 alors qu'en 2017 elle était que sur l'ancien territoire de St Gervais.

Mme Benoit informe que les bases de fiscalité ont été reçues après l'édition du document du DOB.

Mme Marty présente les deux solutions d'évolution des taux d'imposition possibles :

- augmentation proportionnelle pour la TH TFB et TFNB,
- augmentation différenciée avec une augmentation plus importante du foncier bâti et une augmentation identique pour la TH et TFNB.

Elle signale que suite aux réunions de bureau, il a été retenu la solution de l'augmentation différenciée.

Après toutes ces informations, le Président, informe des trois possibilités pour équilibrer le budget 2018 :

- Augmentation de l'imposition,
- Diminution des AC,
- Fermeture de services.

M. Christian Jouhet demande, si avant d'augmenter les impôts, les prévisions budgétaires ne sont- pas sur évaluées ?

M. Henri Dubreuil explique que les prévisions doivent nécessairement coller à la réalité et précise qu'il faudrait peut-être revoir la tarification car il y a un service proposé en contrepartie.

Mme Oriol n'est pas favorable à la fermeture de service.

Mme Karine Bournat Gonzalez fait part du sentiment des habitants qui n'ont pas l'impression d'avoir des services nouveaux, plutôt des pertes, et la communauté de communes envisage une augmentation des impôts. Ce sera mal perçu. Il faudrait revoir l'ensemble de la tarification.

M. Gilles Champomier fait remarquer que le taux qui apparaîtra sur la feuille d'imposition sur le foncier bâti va faire réagir la population.

Les élus évoquent plusieurs pistes de de travail pour équilibrer le budget :

- baisse de la cotisation OTC à 50 000 € du fait de la diminution du nombre de bureau sur le territoire,
- Intervention à la baisse sur la masse salariale (service communisation, service culturel ...),
- Négociation à la baisse des subventions enfance jeunesse,
- Remboursement de charges par le CIAS,
- Tarification à revoir.

M. Laurent Dumas pense qu'il faudra jouer sur tous les tableaux, tarification, impôts, dépenses...

Le Président intervient fermement sur les ratios du personnel qui sont faibles et dit qu'il faut arrêter de dire que le personnel est trop important.

En conclusion du débat, il est demandé au Président, au titre de l'exercice 2018, de revenir sur la proposition d'orientation budgétaire visant à augmenter la fiscalité de 550 000 €.

Les élus s'accordent plutôt sur :

- une augmentation du produit fiscal de 400 000 €,
- une réduction des dépenses à hauteur de 200 000 €,
- un prélèvement de 200 000 € sur l'excédent N-1.

02 - Budget principal : compte de gestion 2017 – compte administratif 2017 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote.

M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose :

- son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		1 436 895,07		816 506,36		2 253 401,43
Opérations de l'exercice	5 676 051,10	5 877 545,94	590 985,43	449 801,34	6 267 036,53	6 327 347,28
TOTAUX	5 676 051,10	7 314 441,01	590 985,43	1 266 307,70	6 267 036,53	8 580 748,71
Résultats de clôture		1 638 389,91		675 322,27		2 313 712,18
Restes à réaliser			367 530,00	323 684,00	367 530,00	323 684,00
TOTAUX CUMULES	5 676 051,10	7 314 441,01	958 515,43	1 589 991,70	6 634 566,53	8 904 432,71
RESULTATS DEFINITIFS		1 638 389,91		631 476,27		2 269 866,18

- D'intégrer le résultat reporté de fonctionnement du budget annexe Bus des Montagne de 748.20 €, ce qui porte le résultat de clôture de fonctionnement à 1 639 138.11 €,
- De prendre acte que les résultats figurant au compte de gestion établi par Mme l'Inspectrice Divisionnaire ne prennent pas en compte les résultats de l'ex

Communauté de Communes du Pays de Menat (en raison d'opération de clôture non achevées) qui étaient de :

- section de fonctionnement : résultat excédentaire de 275 791.87 €,
- section d'investissement : résultat excédentaire de 37 555.12 €

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	1 639 138.11
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (5 877 545.94 - 5 676 051.10)	201 494.84
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	1 437 643.27

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	675 322.27
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (449 801.34 - 590 985.43)	-141 184.09
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	816 506.36
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (323 684.00 - 367 530.00)	-43 846.00

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	631 476.27
--	-------------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	1 639 138.11

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

03 - Budget annexe « ZA de St Gervais » : compte de
gestion 2017 – compte administratif 2017 et
affectation des résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote.

M Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés				125 012,04		125 012,04
Opérations de l'exercice		0,20				0,20
TOTAUX		0,20		125 012,04		125 012,24
Résultats de clôture		0,20		125 012,04		125 012,24
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		0,20		125 012,04		125 012,24
RESULTATS DEFINITIFS		0,20		125 012,04		125 012,24

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	0.20
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses (0.20 - 0.00)	0.20
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	125 012.04
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	125 012.04
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	125 012.04
--	-------------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	0.20

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

04 - Budget annexe « Laverie Atelier Relais » : compte de gestion 2017 – compte administratif 2017 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote. M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	22 338,45	28 000,44	21 652,23	25 305,21	43 990,68	53 305,65
TOTAUX	22 338,45	28 000,44	21 652,23	25 305,21	43 990,68	53 305,65
Résultats de clôture		5 661,99		3 652,98		9 314,97
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	22 338,45	28 000,44	21 652,23	25 305,21	43 990,68	53 305,65
RESULTATS DEFINITIFS		5 661,99		3 652,98		9 314,97

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	5 661.99
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (28 000.44 - 22 338.45)	5 661.99
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	3 652.98
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (25 305.21 - 21 652.23)	3 652.98
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes – Dépenses	

(0.00 - 0.00)	
---------------	--

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	3 652.98
--	-----------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	3 127.67
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	2 534.32

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

05 - Budget annexe « Hôtel la Queue du Milan » : compte de gestion 2017 – compte administratif 2017 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote. M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	32 084,82		4 410,31		36 495,13	
Opérations de l'exercice	20 896,24	19 054,80	11 247,44	15 102,00	32 143,68	34 156,80
TOTAUX	52 981,06	19 054,80	15 657,75	15 102,00	68 638,81	34 156,80
Résultats de clôture	33 926,26		555,75		34 482,01	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	52 981,06	19 054,80	15 657,75	15 102,00	68 638,81	34 156,80
RESULTATS DEFINITIFS	33 926,26		555,75		34 482,01	

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-33 926.26
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (19 054.80 - 20 896.24)	-1 841.44
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-32 084.82
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-555.75
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (15 102.00 - 11 247.44)	3 854.56
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-4 410.31
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes – Dépenses (0.00 - 0.00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-555.75

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	33 926.26

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

06 - Budget annexe « ZA de Pionsat » : compte de gestion
2017 – compte administratif 2017 et affectation des
résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote. M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	89 899,38		88 867,47		178 766,85	
Opérations de l'exercice	12 877,84	20 100,52	6 669,90		19 547,74	20 100,52
TOTAUX	102 777,22	20 100,52	95 537,37		198 314,59	20 100,52
Résultats de clôture	82 676,70		95 537,37		178 214,07	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	102 777,22	20 100,52	95 537,37		198 314,59	20 100,52
RESULTATS DEFINITIFS	82 676,70		95 537,37		178 214,07	

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-82 676.70
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (20 100.52 - 12 877.84)	7 222.68
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-89 899.38

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-95 537.37
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 6 669.90)	-6 669.90
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-88 867.47
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-95 537.37
--	-------------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	82 676.70

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

07 - Budget annexe « Maison de Santé » : compte de gestion 2017 – compte administratif 2017 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote. M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés			114 607,77		114 607,77	
Opérations de l'exercice	8 044,48	27 615,58	7 723,56	63 622,57	15 768,04	91 238,15
TOTAUX	8 044,48	27 615,58	122 331,33	63 622,57	130 375,81	91 238,15
Résultats de clôture		19 571,10	58 708,76		39 137,66	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	8 044,48	27 615,58	122 331,33	63 622,57	130 375,81	91 238,15
RESULTATS DEFINITIFS		19 571,10	58 708,76		39 137,66	

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	19 571.10
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (27 615.58 - 8 044.48)	19 571.10
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-58 708.76
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes – Dépenses (63 622.57 - 7 723.56)	55 899.01
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-114 607.77
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-58 708.76
--	-------------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	19 571.10
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	0.00

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

08 - Budget annexe « Bâtiment d'Insertion » : compte de gestion 2017 – compte administratif 2017 et affectation des résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote. M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	5 896,78		6 869,36		12 766,14	
Opérations de l'exercice	4 009,31	10 314,83	6 226,34		10 235,65	10 314,83
TOTAUX	9 906,09	10 314,83	13 095,70		23 001,79	10 314,83
Résultats de clôture		408,74	13 095,70		12 686,96	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	9 906,09	10 314,83	13 095,70		23 001,79	10 314,83
RESULTATS DEFINITIFS		408,74	13 095,70		12 686,96	

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	408.74
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (10 314.83 - 4 009.31)	6 305.52
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-5 896.78

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-13 095.70
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 6 226.34)	-6 226.34
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-6 869.36
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-13 095.70
--	-------------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	408.74
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	0.00

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

**09 - Budget annexe « Atelier Relais » : compte de gestion
2017 – compte administratif 2017 et affectation des
résultats**

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote.

M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose :

- son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		5 869,23	4,20		4,20	5 869,23
Opérations de l'exercice	40 516,44	46 097,28	41 321,42	32 182,02	81 837,86	78 279,30
TOTAUX	40 516,44	51 966,51	41 325,62	32 182,02	81 842,06	84 148,53
Résultats de clôture		11 450,07	9 143,60			2 306,47
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	40 516,44	51 966,51	41 325,62	32 182,02	81 842,06	84 148,53
RESULTATS DEFINITIFS		11 450,07	9 143,60			2 306,47

- - de corriger le montant du résultat reporté d'investissement à – 320.97 € et le montant du résultat reporté de fonctionnement à 6 186.00 € en raison d'une écriture non prise en compte par le Trésor Public pour l'exercice 2016. Le résultat définitif 2017 d'investissement est de – 9 460.37 et celui de fonctionnement de 11 766.84.

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	11 766.84
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (46 097.28 - 40 516.44)	5 580.84
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	6 186.00

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-9 460.37
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (32 182.02 - 41 321.42)	-9 139.40
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-320.97
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-9 460.37
--	------------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	9 460.37
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	2 306.47

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

10 - Budget annexe « ZA de Saint Eloy » : compte de
gestion 2017 – compte administratif 2017 et
affectation des résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote.

M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose :

- son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		15 130,15		753 537,77		768 667,92
Opérations de l'exercice	38 076,18	23 741,00	351 982,20	201 829,29	390 058,38	225 570,29
TOTAUX	38 076,18	38 871,15	351 982,20	955 367,06	390 058,38	994 238,21
Résultats de clôture		794,97		603 384,86		604 179,83
Restes à réaliser			715 194,45	441 947,50	715 194,45	441 947,50
TOTAUX CUMULES	38 076,18	38 871,15	1 067 176,65	1 397 314,56	1 105 252,83	1 436 185,71
RESULTATS DEFINITIFS		794,97		330 137,91		330 932,88

- de corriger, suite à une erreur de saisie du budget le montant du résultat reporté d'investissement à 753 537.17 €, ce qui porte le résultat de clôture d'investissement pour l'exercice à 603 384.26 €.

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	794.97
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (23 741.00 - 38 076.18)	-14 335.18
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	15 130.15

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	603 384.26
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes – Dépenses (201 829.29 - 351 982.20)	-150 152.91
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	753 537.17
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes – Dépenses (441 947.50 - 715 194.45)	-273 246.95

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	330 137.31
--	-------------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	794.97

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

11 - Budget annexe « ZA Pont Blaireau » : compte de
gestion 2017 – compte administratif 2017 et
affectation des résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote. M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		6 262,73		13 902,63		20 165,36
Opérations de l'exercice	119,00				119,00	
TOTAUX	119,00	6 262,73		13 902,63	119,00	20 165,36
Résultats de clôture		6 143,73		13 902,63		20 046,36
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	119,00	6 262,73		13 902,63	119,00	20 165,36
RESULTATS DEFINITIFS		6 143,73		13 902,63		20 046,36

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	6 143.73
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (0.00 - 119.00)	-119.00
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	6 262.73

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	13 902.63
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	13 902.63
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	13 902.63
--	------------------

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	6 143.73

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

12 - Budget annexe « Usine Relais » : compte de gestion
2017 – compte administratif 2017 et affectation des
résultats

A – Compte de gestion 2017

Le président, après avoir présenté le compte de gestion dressé par Mme Darby, inspectrice divisionnaire, propose de :

- De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- De déclarer que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité

B – Compte administratif 2017

Le président M. Brunet, après avoir procédé à la désignation de M. Alain Robert en qualité de président de séance pour l'adoption du compte administratif, se retire au moment du vote.

M. Alain Robert, après avoir présenté le compte administratif propose :

- son adoption, ce dernier peut se résumer de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	182 683,32		205 004,42		387 687,74	
Opérations de l'exercice	51 306,54	52 499,00	52 803,49	21 919,00	104 110,03	74 418,00
TOTAUX	233 989,86	52 499,00	257 807,91	21 919,00	491 797,77	74 418,00
Résultats de clôture	181 490,86		235 888,91		417 379,77	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	233 989,86	52 499,00	257 807,91	21 919,00	491 797,77	74 418,00
RESULTATS DEFINITIFS	181 490,86		235 888,91		417 379,77	

- De corriger, suite à une erreur de saisie du budget le montant du résultat reporté de fonctionnement à – 182 863.32 €, ce qui porte le résultat de clôture de fonctionnement pour l'exercice à – 181 670.86 €.

Adopté à l'unanimité (2 absentions Mmes Ravet et Duron)

C Affectation des résultats

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Président considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-181 670.86
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (52 499.00 – 51 306.54)	1 192.46
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-182 863.32
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-235 888.91
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (21 919.00 - 52 803.49)	-30 884.49
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-205 004.42
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-235 888.91

Propose d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	181 670.86

Adopté à l'unanimité (2 absences Mmes Ravet et Duron)

RESSOURCES HUMAINES

13 – Mise en œuvre des astreintes techniques

Ce sujet n'a finalement pas été présenté en séance compte tenu de la durée de la réunion.